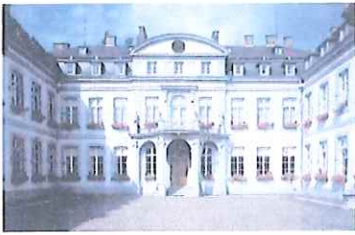


GOUVERNEMENT



PROVINCIAL DE NAMUR

Centre Provincial de Crise

Votre contact:

info.crise@gouv-namur.be

Tél. :081/25 68 43

Communiqué de presse n°3 : Contact téléphonique aux centres de
communication d'urgence (112 - 100 - 101)
29 avril 2016 - 16h00

**Coupure de téléphone Province de Namur impactant les centres de communication
d'urgence (112-100-101)**

Suite à une nouvelle réunion du Comité de coordination de crise à 14h, l'évaluation de la situation est la suivante :

- En raison d'un problème technique survenu en matinée, il a été momentanément impossible de joindre les numéros d'urgence 100/112 et 101. Les opérateurs ont été déplacés vers le centre de crise provincial pour réceptionner les appels.
- **Il est donc toujours possible de joindre les numéros d'appel d'urgence 100/112 (pompiers et ambulances) et 101 (police).**
- Au vu de la situation, il est demandé à la population de contacter les numéros d'appel d'urgence **en cas d'extrême nécessité**.
- De nombreuses perturbations sont constatées sur les réseaux mobiles et fixes.
- Au vu des perturbations, il est demandé aux personnes qui souhaiteraient contacter les centres d'urgence de le faire prioritairement via **la téléphonie mobile**.
- La phase provinciale de gestion de crise est maintenue par le Gouverneur pour suivre l'évolution de la situation.

Le Gouverneur de la province de
Namur

Denis MATHEN

-----Fin du communiqué -----

www.gouverneurnamur.be